

18 jan 2006 -13:52

Le Ministre De Gucht sur le dossier nucléaire iranien

Le Ministre belge des Affaires étrangères Karel De Gucht s'aligne tout à fait sur la déclaration du 12/01/2006 de l'UE-E3 à propos du dossier nucléaire iranien.

Le Ministre belge des Affaires étrangères Karel De Gucht s'aligne tout à fait sur la déclaration du 12/01/2006 de l'UE-E3 à propos du dossier nucléaire iranien.

Washington, le 17/01/2006. Le Ministre De Gucht sur le dossier nucléaire iranien. Le Ministre belge des Affaires étrangères Karel De Gucht s'aligne tout à fait sur la déclaration du 12/01/2006 de l'UE-E3 à propos du dossier nucléaire iranien. Pour le Ministre belge des Affaires étrangères, la Belgique, comme membre du Conseil des Gouverneurs de l'AIEA (Agence internationale de l'Energie atomique), a suivi avec attention les développements du dossier nucléaire iranien. Le Ministre De Gucht regrette que l'Iran ne semble pas disposé à suivre les résolutions du Conseil l'appelant à une transparence et à une coopération entières avec l'AIEA ainsi que les nombreux appels à remédier au déficit de confiance provenant de ses activités clandestines nucléaires passées. Tout comme les pays membres de l'UE-E3, le Ministre belge des Affaires étrangères considère que la suspension volontaire par l'Iran de toutes activités nucléaires liées à l'enrichissement est un élément-clé à cet égard, aussi longtemps que l'AIEA ne peut fournir une clarification complète à propos de la finalité des activités nucléaires iraniennes et du matériel nucléaire présent en Iran. Le Ministre De Gucht met en évidence que la résolution adoptée par le Conseil des Gouverneurs de l'AIEA en septembre 2005, a jugé que l'Iran ne respectait pas le "Safeguards agreement" et a déclaré que le dossier nucléaire iranien suscitait des questions qui relèvent de la compétence du Conseil de sécurité des Nations-Unies. Puisque l'Iran continue de défier l'autorité de l'AIEA et les résolutions de son Conseil des Gouverneurs, le Ministre des Affaires étrangères De Gucht est d'accord avec la position émise par l'UE-E3, selon laquelle le Conseil de Sécurité doit être saisi sur ce dossier afin d'utiliser toutes les possibilités diplomatiques à sa disposition. Le Ministre soutient aussi pleinement l'appel du UE-E3, pour organiser une réunion spéciale du Conseil des Gouverneurs de l'AIEA le 2 et 3 février 2006. "L'Iran sait ce qu'il doit faire pour mener à bien ce dossier. La Belgique demande aux autorités iraniennes d'entreprendre des actions immédiates et positives" conclut le Ministre De Gucht.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be